

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19469 - 75ÈME ANNÉE

Mobilisation pour sauver les services publics

Démissions de médecins au CHU de La Réunion : alerte rouge pour la santé



La France est un pays riche, elle a les moyens d'améliorer son système de santé mais l'idéologie de son gouvernement ne va pas dans ce sens. Son objectif est de détruire les services publics pour figer les inégalités, et la santé n'échappe pas à cette offensive. Les démissions de médecins au CHU de La Réunion montrent l'ampleur de la crise face à l'intransigeance du gouvernement à vouloir imposer une idéologie mortifère pour toute la société, à l'exception des plus riches pour qui la situation s'améliore de jour en jour.

Hier, les sites de Saint-Denis et de Saint-Pierre étaient les lieux de manifestation du personnel soignant. Au cours de cette journée, 12 médecins chefs de service du CHU de Saint-Denis ont annoncé leur démission de leurs fonctions

administrative. Au total, ce sont 30 praticiens sur 450 qui ont pris la même décision au sein des différents établissements du CHU de La Réunion.

Cette démarche rejoint celle de nombreux médecins des hôpitaux publics en France, un geste de protestation pour dénoncer le manque de moyens alloué par l'État.

La France est pourtant encore un des pays les plus riches du monde. Le système de santé reposant sur la Sécurité sociale et un réseau d'établissements publics est pourtant issu d'un pays en ruine, car tel était l'état de la France au lendemain de la Seconde guerre mondiale. La France est aujourd'hui dans une situation bien plus favorable, mais l'orientation politique n'est plus la République sociale. En effet, les gouvernements qui se succèdent

ont peu à peu réduit les moyens des hôpitaux publics, et leur ont imposé un mode de gestion inadapté, car un service public de santé n'est absolument pas conçu pour réaliser des bénéfices. Pendant que les moyens alloués aux hôpitaux publics étaient constamment insuffisants, les budgets de la Sécurité sociale ont diminué le remboursement des médicaments ce qui constituent des obstacles à l'accès aux soins, un comble pour un Etat qui s'autoproclame «Patrie des droits de l'homme».

Volonté de casser les services publics

Les personnels soignants sont donc constamment confrontés à la pénurie de moyens, notamment

humain. Ce sous-effectif entraîne obligatoirement une dégradation de la qualité du service, au grand dam des personnels des hôpitaux qui ne comptent pas leurs heures de travail.

Ces démissions sont un message très fort adressé aux autorités, c'est la mobilisation pour sauver l'hôpital public.

Cette offensive contre le service public de santé s'inscrit dans une attaque tous azimuts visant à détruire les services publics. En effet, ces derniers sont un moyen de lutter contre les inégalités. L'objectif est de revenir sur la situation qui prévalait avant la Seconde guerre mondiale, afin de briser toute forme de solidarité organisée par l'État en faveur des plus démunis.

Cette idéologie vise à réduire voire éliminer la solidarité due par la classe dominante envers ceux qui lui permettent de s'enrichir. Or, si une personne est riche, elle le doit

également à la stabilité politique et à la sécurité, autant de services rendus par un Etat financé par les citoyens. Mais cette idéologie veut donner le beurre et l'argent du beurre à cette classe dominante. C'est ce que rappellent les innombrables cadeaux fiscaux accordés à ces privilégiés. Ces cadeaux se traduisent par une diminution des recettes de l'État, avec des arbitrages ciblant des services publics tels que la santé et l'école notamment.

Offensive contre les pauvres

Ceci rappelle que pour cette classe dominante, tout doit être fait pour casser l'ascenseur social. L'objectif est tout aussi clair : empêcher que d'autres viennent revendiquer une partie du gâteau que cette classe veut attribuer à sa progéniture.

C'est ce qui explique la volonté de casser l'Education nationale, vue comme le principal ascenseur social du système actuel.

Dans le domaine de la santé, les conséquences de cette politique sont dramatiques. Les personnels soignants ont décidé de résister pour sauver l'hôpital public. Gageons que ce combat puisse être victorieux. Les plus anciens d'entre nous ont encore en mémoire les conditions sanitaires déplorables qui existaient avant la Sécurité sociale pour l'écrasante majorité de la population. C'est une menace à ne pas écarter. En effet, aux Etats-Unis, où la logique commerciale prévaut, l'espérance de vie diminue pour les plus pauvres.

M.M.

La Martinique a commémoré le 46e anniversaire de la répression policière de Chalvet qui fit deux morts

Hommage aux victimes de la répression : Illmany Renor et Georges Marie-Louise

Comme à La Réunion, les moyens de l'État furent mis au service du patronat en Martinique pour combattre les revendications salariales des travailleurs. Et face à la détermination des manifestants, la répression était très violente et pouvait aller jusqu'à tirer sans sommation sur les travailleurs. C'est ce qui se passa le 14 février 1974 à Chalvet. Radio Caraïbe Internationale rappelle cette page d'histoire :

«Il y a 46 ans la Martinique était secouée par un important mouvement social. Les ouvriers agricoles de la banane s'étaient mobilisés pour réclamer une revalorisation

de leur salaire. La grève qui s'est éternisée reste dans les mémoires à cause de deux faits divers tragiques qui caractérisent la forte répression à l'encontre des mobilisations ouvrières.

En effet après plusieurs semaines de grève, le 14 février 1974, jour de la Saint-Valentin, les ouvriers, qui ont participé à une séance de négociation infructueuse la veille, passent d'habitation en habitation pour convaincre les salariés de rester mobilisés. Au lieu-dit Chalvet à Basse-Pointe, 200 gendarmes appuyés par un hélicoptère encerclent les grévistes et ouvrent le feu sans sommation. Illmany Renor, un ouvrier agricole de 55 ans, tombe sous les balles. Cinq autres

manifestants sont blessés.

Le lendemain 4000 personnes manifestent à Fort-de-France pour dénoncer la répression meurtrière du mouvement. La tragique histoire ne s'arrête pas là. Le 16 février, Georges Marie-Louise est retrouvé mort sur une plage à proximité de l'habitation Chalvet. Le corps du jeune ouvrier agricole présente des marques de torture. Les responsables de ces deux décès ne seront jamais punis. Cette injustice a laissé une trace indélébile dans l'histoire du mouvement ouvrier martiniquais et dans la mémoire collective de la population»

Pour que les cultivateurs d'ananas aient le même traitement que les planteurs de canne à sucre

La CGPER pour un assouplissement dans les dossiers de replantation d'ananas

La CGPER a tenu hier une conférence de presse pour demander un assouplissement des conditions exigées pour obtenir une aide à la replantation d'ananas. Le syndicat rappelle qu'une simplification des démarches a permis aux agriculteurs ayant droit de bénéficier de l'aide à la replantation de cannes à sucre. Il est urgent d'agir, le syndicat a demandé à rencontrer le Conseil départemental et la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt pour évoquer ce sujet.

335 producteurs pour 357 hectares officiellement recensés : la filière ananas est importante à La Réunion. Elle contribue notamment aux exportations. Elle est aussi une diversification appréciable pour l'agriculture réunionnaise.

Ces 335 producteurs ont droit à une aide à la replantation de 16.000 euros par hectare, ce qui compense en partie un coût estimé à 20.000 euros par hectare. Cette aide vient d'un fonds européen, le FEADER. Mais faute d'un processus trop complexe, nombreux sont les agriculteurs à renoncer à toucher cette aide. La CGPER a cité le cas d'un exploitant qui exporte 35 tonnes d'ananas.



La CGPER indique que de nombreuses factures sont demandées : travail du sol, paillage plastique, intrants... autant de documents que les agriculteurs concernés ne peuvent pas fournir.

Bernard Maratchia, président de la CGPER, rappelle que bien souvent, un agriculteur est propriétaire de son tracteur. Lorsqu'il l'utilise pour replanter un champs d'ananas, quelle facture peut-il fournir pour justifier l'utilisation de son

outil ? C'est la même chose pour la plantation effectuée par le cultivateur d'ananas avec des plants lui appartenant. Comment peut-il facturer son travail pour lui-même ?

La CGPER est d'accord sur le fait qu'une aide ne peut pas être accordée sans contrôle. Le syndicat demande donc un assouplissement de la procédure, à l'image de ce qu'il s'est passé pour les dossiers de replantation de cannes à sucre financés par le FEADER.

Il propose donc que ce contrôle soit présent pour les analyses de sol, le paillage plastique ou l'achat d'intrants, autant de postes où il est facile pour un agriculteur de fournir une facture.

La CGPER a demandé une entrevue à Serge Hoarau, élu responsable de l'agriculture au Conseil départemental, et à la DAAF. Le syndicat souligne que la part du FEADER destinée à aider à la replantation obéit aux règles de l'Union européenne : si l'argent n'est pas utilisé d'ici la fin de l'année, il repartira en Europe. D'où l'urgence de trouver rapidement une solution, estime la CGPER.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In Zistoir Madégaskar : Béandriaké lo marin/Béandriaké le marin.morso niméro 3

Konm moin la di azot dann zoinal Lo marin I di pa arien, I domann pa mèrkrodi in gran roi l'avé pèrd son dé arien, pars li la bien rokoni lo dé zoli fiy é pou rotrové li la domann lo gran pti fiyelo roi d'Inandoha. Li sote dsi marin Béandriaké d'ède ali rotrov los ab épi li réponn sinplomman :

son dé zanf-an-par l'fète son dé fiy. Mi - Moin lété dan in bato é lo bato la rapèl a zot demoun l'avé ramenn pou koulé.

lo papa dé moityé d'lamba, inn blé, - Alor, dépèsh aou rotourn dann out l'ot roz si tèlman lo papa l'avé pans kanote. Lo pti fiy èk son lanba roz i di.

son dé pti fiy lété pa mor élété posib Isi, ou lé dann in il i apartien l'ogre rotrov azot vivan. Mé oila, lo roi épi Ndrimobe, l'ogre néna gran zèl é lé sir Béandriaké la pa rotrov lo dé fiy li va manz aou. Li la kapaye anou kan malgré tout zot tourné-viré dann nou lété apré zoué dsi lo sab. Nou la l'oséan indien. Kan Béandriaké la di li gingn zis lo tan déshire shakinn la rotourn rode son bato é li lé parti lo moityé nout lanba pou signal nout van la tonbé é lo bato téi bouz pi. papa kosa l'ariv anou. Li la zamé fé Momandoné lo gran marin la anou in n'afèr d'mal, mé nou lé sir in domannn mète in kanote a la mèr épi zour sansa in n'ot, zordi, domin, sansa in pé banane pou li manzé épi li la apré li va manj anou. Mé ou, dégj aou parti. Momandoné li la gingn somèye pou shapé.. Alé vite !

avèk la fatig. Kan li la lèvé... - Lo marin la di : »Moin la pa pèr ali, L'avé inn foi pou inn bone foi méisyé lo amène amoin oir ali ! »

foi la manz son foi èk in grinnsèl. - Li la parti la shasss éli la pa bn kor rotourné mé avèk son gran zèl li pé ariv toutsuit.

Li la lév é kan son kanote la bite dsi la sab. Li antan bann voi anfan apré - Mi atann ali, lo marin la di.

parlé. Li révèye nèt épi li oi dé pèr A suiv - listoir la pankor fini-biento lo d'zoli zyé lé panshé dsi li dann ka katriyèm morso.

note. Lo gran marin i rogard épi li oi

dé pti fiy zoli konm lo zour apré

rogard ali. Dé fiy égzaktoman parèye, sof k'inn néna in moityé d'lanba blé, é l'ot in moityé d'lanba roz.

- Ki k'sé ? Inn i domann .
- Ousa ou I sort? L'ot I di ;

Justin